AVERTISSEMENTS AGRICOLES DLP 27-2-73 483909

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION de la STATION "AQUITAINE" (Tél. (56) 86-22-75)
GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES ATLANTIQUES

ABONNEMENT ANNUEL 30,oo Francs

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
Chemin d'Artigues, 33 - CENON
C. C. P. : BORDEAUX 6702-46 X

SUPPLEMENT N°2 AU BULLETIN TECHNIQUE N° 149 DE FEVRIER 1973 1973-4

LA LUTTE CONTRE LE PUCERON VERT DU PECHER

(Suite du bulletin technique n°149)

Insectes prédateurs des pucerons :

De nombreux insectes prédateurs et parasites attaquent les pucerons, contribuant à la régulation des populations.

Les syrphes, sous leur forme larvaire, sont les prédateurs les plus fréquents et les plus efficaces. En élevage, une larve de syrphe consomme environ 500 pucerons. Elle se présente sous forme d'asticot apode (sans patte) de 2 à 10 mm de longueur, sans tête, pointue à une extrémité, transparente, avec des taches de différentes couleurs. Elle évolue au milieu des colonies de pucerons.

Les coccinelles, à l'état larvaire ou adulte jouent également un rôle important, variable selon les vergers.

Enfin, chrysopes et hémerobes participent à la destruction des colonies de pucerons, mais leur importance exacte est moins bien connue.

Deux lignes d'action sont envisageables pour mettre à profit le potentiel biologique que représentent ces prédateurs :

a) Faire des élevages massifs de syrphes et de coccinelles destinées à être lachées dans les vergers pour renforcer l'action des populations indigènes.

b) Ménager la faune utile par des méthodes culturales appropriées et des traitements chimiques raisonnés, compatibles avec la conception moderne des vergers industriels. Les prédateurs prendront ainsi le relai des insecticides au cours du printemps.

La première solution, expérimentée dans le Sud Est n'en est encore qu'à une phase exploratoire. Par contre, la seconde est opérationnelle à la suite des travaux de ces dernières années.

Aménagement des techniques culturales :

Le labour effectué après la chute des feuilles détruit une forte proportion des populations de syrphes et de coccinelles qui s'apprêtent à passer l'hiver sur place, dans la litière de feuilles tombées et dans la couche superficielle du sol. Il est donc recommandé de labourer les vergers avant la chute des feuilles.

.../...

P5

Aménagement de la lutte chimique :

Les buts de cet aménagement sont d'éviter la destruction massive des auxiliaires et le développement de la résistance des pucerons.

Pour y parvenir, il convient de considérer à la fois les époques d'intervention possibles et les matières actives à utiliser.

a) Les traitements ovicides très précoces, de prédébourrement, (avant le 20 janvier dans le sud-est et avant le 10-15 février dans le sud-ouest) sont réalisés à une époque où il n'existe aucun risque pour les prédateurs, mais ils ont le défaut d'être exécutés "en aveugle", l'observation des pontes d'hiver ne renseignant que très imparfaitement sur l'importance de l'invasion à redouter.

b) Les traitements de préfloraison (stades B-C) ou de post-floraison (stade G= chute des pétales) sans être totalement inoffensifs sont cependant peu dangereux pour syrphes et coccinelles. Il est déconseillé d'utiliser à cette époque les esters phosphoriques de contact, la résistance des pucerons à leur égard étant assez élevée dans de nombreux vergers. En outre l'état de développement de la végétation interdit une utilisation rationnelle des insecticides systémiques. Si une application est nécessaire, avant ou assitôt après floraison, il y a donc lieu de prévoir une matière active appartenant à un autre groupe.

c) Les traitements envisagés après la nouaison doivent tenir compte de l'installation en cours ou déjà réalisée des prédateurs. On choisira donc des produits sélectifs, ou de très faible rémanence, ou dont l'action de contact est limitée.

En définitive, dans la lutte contre le puceron vert du pêcher, Myzus persicae, l'arboriculteur dispose de plusieurs possibilités d'intervention :

1 - Stade A (prédébourrement)

Avant les premières éclosions (1ère quinzaine de février en Aquitaine), une pulvérisation de colorant nitré avec DNOC à 400 cc/MA/hl ou d'acétate de dinoterbe à 600 g/MA/hl + huile (Hin-oil), ce dernier produit étant moins phytotoxique pour les bourgeons de pêchers.

L'oléoparathion paraît un peu moins efficace ; De plus il est déconseillé dans le cas de résistance des pucerons aux esters phosphoriques (Essais Protection des Végétaux Languedoc 1969).

2 - Stade B-C (bourgeons gonflés ; La pointe blanche ou rouge du calice apparaît entre les écailles écartées).

L'absence de prédateurs à cette époque permet l'emploi sans inconvénient d'un produit assez dangereux pour la faune utile comme le lindane huileux.

On peut en outre utiliser des aphicides spécifiques (produits destinés particulièrement à la lutte contre les pucerons).

- dioxacarbe (Elocron de Ciba-Geigy)
- isolane (Primine 10 de Ciba-Geigy)
- pirimicarb (Pirimor de Sopra).

Ce traitement n'est efficace que si tous les oeufs d'hiver sont éclos, ce qui n'est pas le cas chaque année dans le sud-ouest pour de nombreuses variétés.

3 - Stade G (chute des pétales)

Ce traitement remplace le précédent quand les éclosions d'oeufs d'hiver sont tardives. On utilise les mêmes matières actives.

Il est conseillé de n'intervenir que si on a observé la présence d'au moins 3 à 4 % de rameaux avec des fondatrices ou de petites colonies.

.../...

4 - Après nouaison

A cette époque, l'installation des prédateurs interdit l'emploi des insecticides polyvalents. On peut utiliser :

a) En l'absence de résistance aux esters phosphoriques et si l'oléoparathion n'a pas été employé au stade A, les insecticides phosphorés systémiques dont l'action par contact sur la faune utile est généralement limitée dans le temps.

b) En cas de résistance aux esters phosphoriques ou après un oléoparathion, les aphicides spécifiques : dioxacarb (Elocron), isolane (Primine), pirimicarb (pirimor), de même que l'Endosulfan (Brunofan, Endofène, Insectophène, Thiodan et Thiodane).

Ce traitement ne se justifie que si des colonies de pucerons sont effectivement observées dans le verger. A cette époque, le seuil de tolérance retenu est de 100 à 200 pousses infestées pour 50 arbres.

Situation actuelle :

De nombreux sondages effectués dans les vergers de nectarines et de pêchers de la région font apparaître de très faibles populations d'oeufs d'hiver de l'ordre de 4 à 6 oeufs pour 100 rameaux. Les fondatrices sont encore rares. En conséquence, il est prématuré d'envisager un traitement contre le puceron vert du pêcher à l'heure actuelle, même sur les variétés atteignant le stade B.C.

Ce bulletin est le dernier envoyé à nos anciens abonnés n'ayant pas encore effectué leur versement pour 1973.

Nous demandons donc, aux retardataires de bien vouloir remplir la fiche ci-dessous et de nous l'adresser d'urgence en même temps que leur titre de paiement établi au nom : Monsieur le Sous régisseur d'Avances et de Recettes : C.C.P. Bordeaux 6702-46 X

NOM Prénom

N° et nom de la Rue :

Lieu dit : Commune :

Code postal :

Préciser en les soulignant vos principales cultures :

- Vigne
- Pommiers - Poiriers - Pêchers - Pruniers - Noyers -
- Colza
- Fraisiers

P 6

CLOQUE DU PECHER

Le temps froid de la deuxième décade de février a fortement ralenti l'évolution des bourgeons de pêchers.

Sur les variétés à débourrement précoce (Loring, Elberta, Redskin, Suncrest, Redwing, Redhaven, Silver Lode, Nectared 6...), la pointe verte des premières feuilles dépasse le niveau des écailles des bourgeons. Ce stade est particulièrment sensible à la cloque.

En conséquence, un traitement doit être exécuté sans tarder dans les vergers encore non protégés et dans les plantations traitées avant les pluies de la mi-février (souvent supérieures à 20 mm).

Ce traitement sera étendu aux variétés à débourrement plus tardif (Dixired, Spring-time, Cardinal, Sunhaven, Fairhaven, Nectarose, Robin...) dont les bourgeons à bois atteignent maintenant le début du stade sensible.

Choisir l'un des produits de la liste mentionnée dans le dernier bulletin.

CENON, le 23 février 1973

L'Ingénieur d'Agronomie et
L'Ingénieur des Travaux Agricoles
Chargés des Avertissements Agrioles

J. TOUZEAU - C. VENEQUE

L'Ingénieur en chef d'agronomie
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Aquitaine"

M. LARGE

Imprimerie de la Station de Bordeaux
Directeur-Gérant : L. BOUYX